

# Guide méthodologique

Mettre en place un projet de tiers-lieu dédié au réemploi sur le canton de Genève

→ Janvier 2025

En partenariat avec



- 1 Pourquoi ce guide ?
- 2 Les objectifs du guide
- 3 Sommaire



# Introduction

## Pourquoi ce guide ?

- **Le développement durable du canton de Genève repose sur une transformation profonde de nos modes de production et de consommation.** Il est impératif de remettre en cause les systèmes linéaires actuels, qui reposent sur une exploitation excessive des ressources, au profit d'une économie plus circulaire. Ce changement de paradigme vise à préserver les ressources naturelles, réduire les émissions de gaz à effet de serre et générer des externalités locales positives, telles que la création d'emplois, l'inclusion, le développement de lien social, des services de proximité. Pour y parvenir, il est essentiel de promouvoir des pratiques de consommation alternatives comme le réemploi, la réparation, la location et le troc.
- **Les villes et communes Genevoises jouent un rôle crucial dans cette transition vers une économie plus durable.** Elles sont en première ligne pour initier et soutenir des projets locaux qui favorisent une consommation responsable et une gestion efficiente des ressources. Cependant, pour que cette transition soit réussie, il est nécessaire de fournir aux villes et communes les outils et les connaissances nécessaires pour comprendre les enjeux et s'orienter sereinement dans cette démarche.
- **Ce guide a été conçu comme un outil à la fois de transfert de connaissances et d'aide à la conception d'un projet de tiers lieu dédié à l'économie circulaire.** Il s'adresse aux villes et communes du canton de Genève.

# Introduction

Les objectifs du guide

## Les enjeux

Maîtriser les enjeux propres à un projet de tiers-lieu dédié à l'économie circulaire

## La méthode

Appréhender et mettre en œuvre une méthode permettant de concevoir et d'étudier la faisabilité sur votre territoire

## Le vocabulaire

Vous approprier le vocabulaire et disposer de référentiels sur la base de retours d'expérience

- 1 Étape 1 : étude d'opportunités
- 2 Étape 2 : définition de l'offre de services
- 3 Étape 3 : étude de faisabilité
- 4 Synthèse et recommandations
- 5 Annexes

# Étape 1 : étude d'opportunité

# Étape 1 : étude d'opportunité

## Sommaire

- 1 Réaliser un état des lieux des structures et des projets en matière d'économie circulaire et de cohésion sociale
- 2 Évaluer les dispositifs concernés
- 3 Évaluer les opportunités en matière de patrimoine administratif

# Réaliser un état des lieux des structures et des projets

## Études des acteurs et de leurs positionnements

- ➔ L'étude des acteurs doit permettre de dresser un état des lieux de leurs situations, de leurs positionnements et de leurs possibilités d'évolution respectives vis-à-vis du projet envisagé
- ➔ Il s'agit d'apporter un regard objectif sur des structures exerçant une ou des activités en lien direct avec le projet
- ➔ Dans le cadre de l'étude il s'agit pour vous de :
  - **Consolider une liste d'acteurs à consulter**
  - **Conduire les entretiens visant à recueillir des informations sur :**
    - ➔ Le projet et les activités
    - ➔ Les moyens humains et matériels
    - ➔ Les moyens financiers et le modèle économique
      - Dans le cas d'activités de collecte et de valorisation en vue d'une revente (réemploi), pourront être estimés les volumes d'activités et l'intensité de service sur le territoire envisagé du projet (ex : kg collectés en moyenne par an et par habitant)
    - ➔ Les partenariats existants
    - ➔ Les forces et faiblesses le cas échéant
    - ➔ Les perspectives de développement envisagées sur le court, moyen et long terme
  - **Élaborer des fiches acteurs pouvant être partagées**

## ➔ Recommandations pour les entretiens



Anticiper les disponibilités  
–à ne pas surestimer–  
des établissements à rencontrer dans le  
planning projet



Collecter des informations, faire s'exprimer  
les structures sur leurs attraits et leurs  
craintes vis-à-vis du projet



Faire émerger et imaginer de possibles  
coopérations

# Réaliser un état des lieux des structures et des projets

Analyse : Un écosystème cantonal de réemploi relativement concentré

→ Un écosystème cantonal dominé, au niveau des volumes d'activité et des surfaces, par des structures caritatives historiques ...

- Armée du Salut / Brocki.ch
- Caritas
- Centre Social Protestant
- Emmaüs
- ...

→ ... qui laissent malgré tout des espaces dont peuvent profiter d'autres modèles d'organisation :

- La Carte Blanche
- Boutique 2000 (en quartier)
- ...

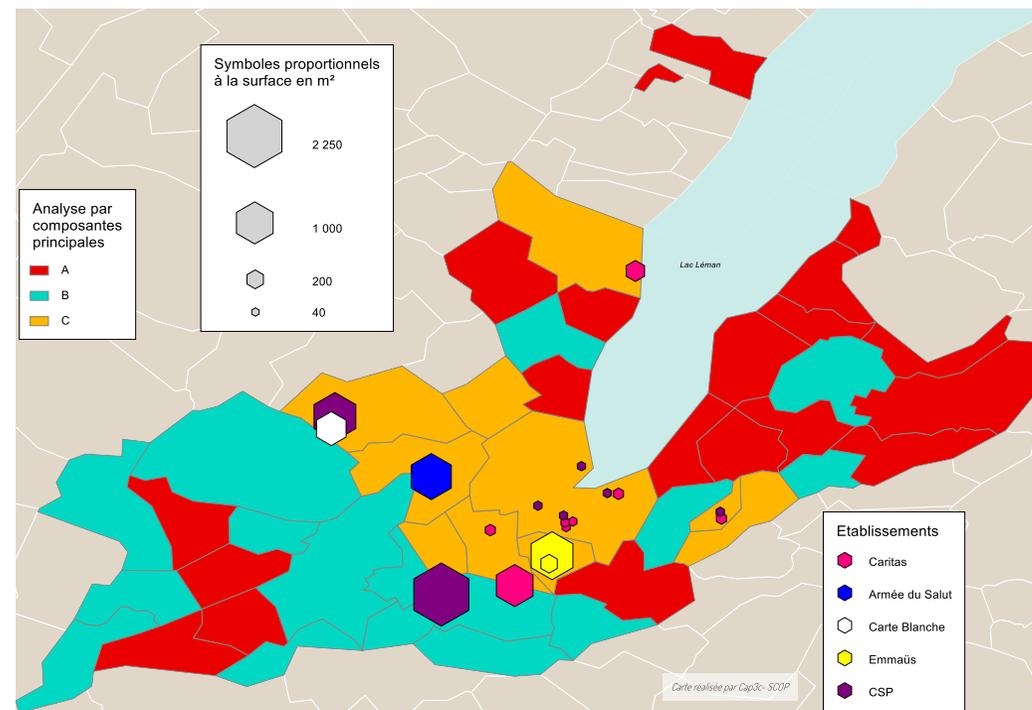
→ ... et notamment des structures proposant une offre de consommation alternative en hyper-proximité :

- SIPY
- La Manivelle
- La Boutik
- Troc-T-Trucs
- ...

→ ... voire le développement d'activités liées à d'autres gisements comme les matériaux de construction :

- Matériuum
- ...

→ Cartographie d'établissements à l'échelle cantonale

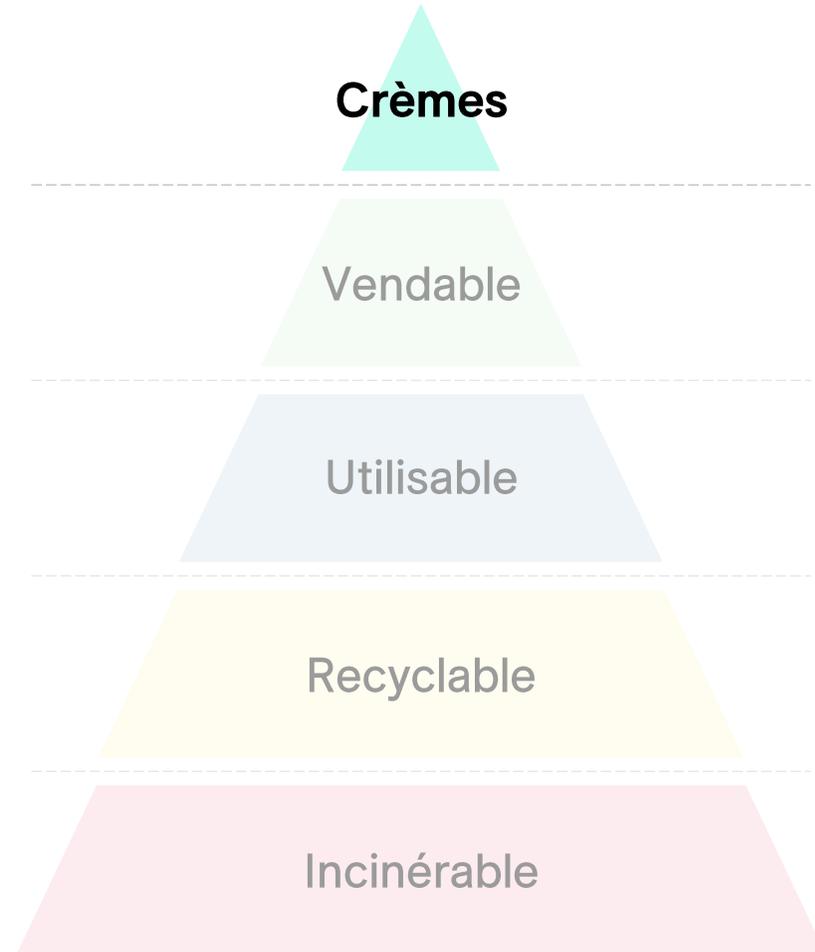


- |                           |                 |                                   |
|---------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| <b>A</b>                  | <b>B</b>        | <b>C</b>                          |
| - Plus hauts revenus      | - Intermédiaire | - Revenus plus faibles,           |
| - Plus de déchets         |                 | - Taux d'aide sociale et chômeurs |
| - Incinérés par habitant, |                 | - plus importants                 |
| - Densité de population   |                 | - Moins de déchets par habitants  |
| - plus élevée             |                 | - Taux d'incinération plus élevé  |
| - Population plus âgée    |                 |                                   |

# Réaliser un état des lieux des structures et des projets

Analyse : la brocante, un modèle d'organisation spécifique

- **Les principaux opérateurs du réemploi avant tout des établissements caritatifs :**
  - Un cœur de métier sur l'inclusion et les actions de solidarité ...
  - ... dont les activités de vente de biens de 2<sup>nd</sup>e main participent au financement
- **Un modèle de collecte écrémant pour maximiser la valeur :**
  - Une collecte centrée sur les biens à plus forte valeur marchande ...
  - ... qui oblige les structures à refuser ou à retarder une partie de la production de déchets ...
  - ... et limite les activités de valorisation (réparation...)
- **Un ancrage et une notoriété qui amènent à intervenir sur tout le canton :**
  - Une zone d'intervention large qui permet de capter un maximum de dons
  - Des surfaces commerciales importantes qui touchent de nombreux clients
- **Des structures historiques qui coopèrent entre elles :**
  - Pour mutualiser des moyens et renforcer leur action sociale
  - Pour négocier (textile-habillement par exemple) auprès de partenaires publics (soutien) et privés (rachat)



Un modèle écrémant qui se traduit par une collecte priorisant les biens à plus forte valeur vénale

# Réaliser un état des lieux des structures et des projets

Analyse : une synthèse de l'activité de réemploi des acteurs « caritatifs » à l'échelle du canton

18 espaces de vente sur une surface d'environ 8500 m<sup>2</sup>

1920 t < tonnage collecté < 2680 t

3,7 kg/habitant < performance collecte < 5,2 kg/habitant

810 t < tonnage réutilisé < 1350 t

1110 t < tonnage déchets < 1330 t



Des estimations réalisées en 2022 à partir de :

- Données d'activités (CA, tonnage déchets, surfaces...)
- Estimations et hypothèses (prix moyens, ratios de vente, taux de réemploi...)
- Déclaratif (entretiens)



Des quantités en évolution et en correspondance avec les équipements des structures du territoire



Un volume d'activité relativement important qui se développe et se complète d'initiatives de consommation alternative (la Maco...)

# Évaluer les dispositifs concernés

## Étude des dispositifs de collecte existants

- **Tous les habitants sont susceptibles de se désencombrer** de biens dont ils n'ont plus l'utilité ou qui ne sont plus fonctionnels. Pour cela, ils peuvent solliciter des structures du réemploi (brocantes...) ou chercher des solutions de désencombrement moins vertueuses (ESREC, collecte en pied d'immeuble...)
- L'étude des dispositifs vise pour chaque modalité de collecte qui serait envisagée, à **identifier les possibilités et les conditions de mise en œuvre** de collectes plus adaptées au réemploi (emplacement de zones de réemploi, présence de personnels dédiés au réemploi, formation des agents de collecte et de tri, communication...). Elle doit également permettre de **conclure sur des volumes potentiels d'intervention** (ex : tonnage à y collecter)

- **Quelques exemples** de dispositifs susceptibles d'être impactés ou de jouer un rôle dans le cadre d'un projet de réemploi :
  - ESREC/déchèteries : ils/elles peuvent être des lieux fréquentés et de proximités propices au développement de collectes de biens dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sous réserve d'aménagements et de formations du personnel, certaines villes et communes du canton, telle Onex, ont par exemple développé des formes de réemploi sur leurs déchèteries
    - ➔ Les ESREC sont propriétés du GESDEC, exploités par SIG. L'État pourrait en transférer la gestion aux communes (mesure DU13 du PCGD 20-25).
  - Collecte à domicile sur rendez-vous, dans une démarche de préservation de l'état des biens collectés
  - Les structures de réemploi (brocantes...) déjà existantes, qui captent les dons des entreprises et des particuliers. Du fait de l'importance des volumes collectés, une partie de ces dons est orientée vers les filières de recyclage, alors même qu'elles pourraient alimenter d'autres dispositifs de réemploi



Les communes doivent assurer la collecte et le transport des déchets des administrés (art. 6 de la Loi sur les déchets du 2 septembre 2022). Elles édictent un règlement communal (art. 7) et peuvent s'appuyer sur différents dispositifs ou modalités de collecte des déchets.

# Retour d'expérience

## Évaluation de volumes potentiels susceptibles de pouvoir être collectés à Vernier

### ESREC ?



Potentiel présent mais exclu du champ de l'étude sur Vernier ;  
Pas de traçabilité des usagers permettant des statistiques sur les habitants du Lignon

→ **0 tonne**

### Encombrants de Vernier ?



Environ 2% des déchets encombrants de Vernier

→ **4 à 15 tonnes**

*Transfert possible sur la déchèterie du samedi dans le cadre de l'expérimentation de la reprise libre de biens par les usagers sur la déchèterie*

### La collecte auprès des habitants ?



Une articulation à trouver avec les structures locales de réemploi

→ **Pas de données consolidables  
Permettant de faire une estimation à priori**

**5 700 habitants dans la Cité du Lignon ... soit un potentiel de 17 à 35 tonnes**

- 17 tonnes = 3 kg / an / habitant (source ADEME - France)
- 35 tonnes = 6,2 kg / an / habitant (source Réseau National des Ressourceries - France)



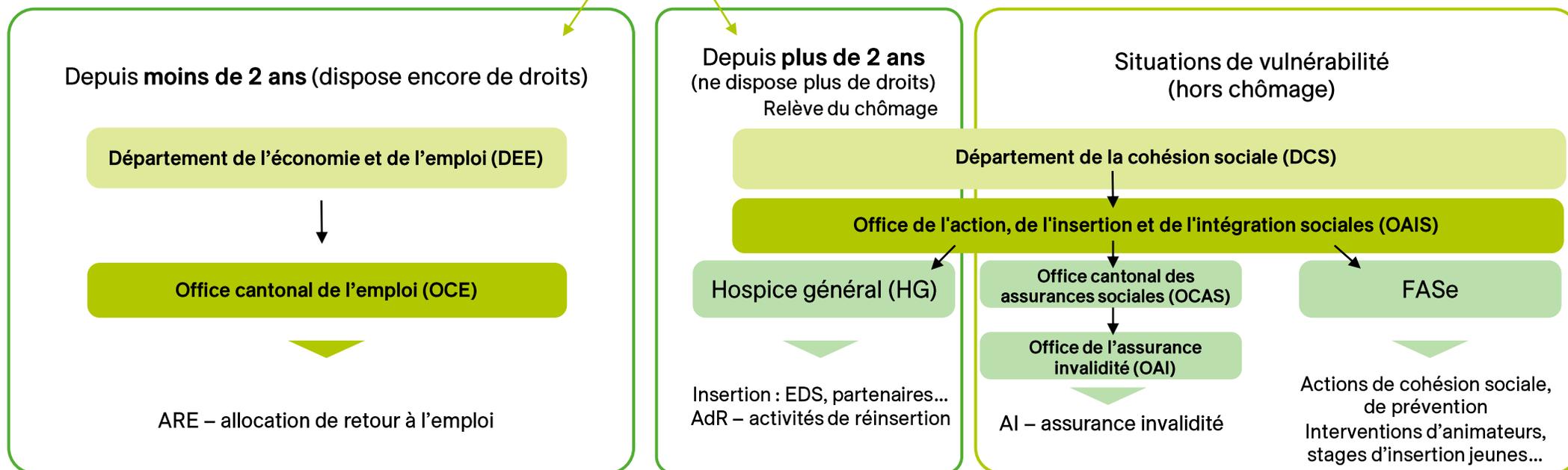
Indicateurs d'intensité de collecte sur un territoire à considérer à l'aune d'activités déjà existantes.  
Influence le dimensionnement technico-économique de l'activité.

# Évaluer les dispositifs concernés

## Étude des dispositifs d'inclusion et de cohésion sociale susceptibles d'intervenir

- Au-delà de son impact environnemental, un projet de réemploi peut être un support pertinent dans le cadre de politiques d'inclusion et de formation. Les établissements professionnels de réemploi, du fait des compétences métiers qu'ils mobilisent, peuvent y émarger (voir schéma ci-dessous).
- Un enjeu à ce stade de l'étude est donc de baliser les possibilités en matière d'insertion avec les autorités compétentes et les services de la cohésion sociale :
  - Maison de quartier
  - Travailleurs sociaux hors les murs ...

### UNE PERSONNE AU CHÔMAGE



# Évaluer les dispositifs concernés

Retour d'expérience : la maison contributive à Vernier (<test-vernier.ch>) et le SCS

## → La maison contributive à Vernier <test-vernier.ch>

### → Le principe : mettre en synergie des habitants et leurs compétences au service de la transition écologique et sociale :

- Un local en proximité des lieux de vie, situé à Vernier-Village
- Réunir pour développer des projets communs sur des besoins locaux
- Un catalogue de services fournis en contrepartie de revenus contributifs (petits jobs) :
  - ↔ Dispositif expérimental de l'Hospice Général de « revenus de transition écologique »
  - ↔ Un complément de salaire à l'aide de l'Hospice Général

### → Les partenaires :

- Hospice Général
- Open Business Foundation, ideavox
- Fondation Zoein
- ATD Quart-Monde

## → Le Service de la cohésion sociale de Vernier (SCS)

### → Le contrat de quartier

- Dans chacun des 5 quartiers historiques de Vernier, ainsi que dans le quartier de l'étang
- S'inscrit dans une démarche de démocratie participative et vient en soutien de l'initiative individuelle et collective pour l'amélioration du cadre de vie

### → Le SCS intervient dans le champ de l'insertion de manière complémentaire à l'Hospice général, de manière plus flexible que celui-ci qui ne peut pas faire du sur-mesure

### → Des mesures d'insertion proposées en partenariat avec des établissements privés :

- Armée du Salut, Caritas, Epi, Genève-roule, Réalise...
- Stages, formation professionnelle...

# Évaluer les opportunités en matière de patrimoine administratif

Constitution d'une liste indicative de lieux susceptibles d'accueillir le projet

## → Il s'agit, à ce stade de l'étude, d'identifier des sites potentiels en tenant compte des éventuelles spécificités du projet :

- Attractivité et visibilité pour les usagers potentiels
- Proximité de sites de collecte, déchèteries...
- Compatibilité avec une activité logistique intense (poids lourds...)
- ...

## → Afin de pouvoir disposer de premières pistes de travail à l'issue du diagnostic, il est recommandé de solliciter :

- Le service communal en charge du patrimoine
- Le développement économique
- Le service de la cohésion sociale



Il est important de pouvoir anticiper, dès la phase d'état des lieux, l'implantation future du projet et d'identifier des locaux potentiels. En effet, ces derniers conditionnent la faisabilité et le dimensionnement des activités ([voir étape 3](#))



Réaliser une carte des implantations et une description générale (caractéristiques...) des sites envisagés

# Réaliser un diagnostic des opportunités foncières

Diagnostic des sites notamment dans la perspective d'un éventuel changement d'usage

- Une fois les différentes opportunités foncières identifiées, il est nécessaire de procéder à un diagnostic approfondi.
  
- Ce diagnostic vise à s'assurer que le site pourra accueillir les activités éventuellement pressenties :
  - Prise de connaissance des données existantes (caractéristiques du bâtiment, accès à l'eau, plans, etc.) auprès de la commune,
  - Visite et examen du lieu,
  - Liste des risques,
  - Analyse selon le principe STOP (substitution, mesures technique, mesures organisationnelles, mesures de protection personnelle) : évaluation des mesures idoines dans le cadre des activités prévues dans ces locaux (accueil d'activités logistiques, espaces de vente, accueil de publics...),
  - Analyse des obligations en matière de sécurité au travail et possibilité (ou non) de mise en conformité des normes MSST, OPA et AEAI.



Le livrable peut être un rapport concluant sur la possibilité d'accueillir – ou non – le projet envisagé. Le cas échéant, il pourrait être pertinent d'inclure les mesures (techniques, financières...) nécessaires à la mise en conformité du site (sur le plan réglementaire et fonctionnel) au regard des activités imaginées.

2

## Étape 2 : définition de l'offre de services

# Étape 2 : définition de l'offre de service

Plan

- 1 Concevoir une offre de services
- 2 Sonder les habitants sur leurs pratiques et leurs attentes

# Conception du service

Deux approches possibles pour définir l'offre de services, dont le choix aura un **impact sur la gouvernance du projet**

(voir étape 3 #aspects juridiques « Qui exploite le tiers-lieux »)

## → Planification

Conception du service dans le cadre d'une **démarche descendante**

La commune exprime clairement ses objectifs (qui peuvent être aussi bien une traduction d'attentes que d'obligations) et ses besoins en matière d'offre de services → elle est à l'origine de la solution technique proposée

Les moyens à mobiliser sont identifiés et permettent d'atteindre (et évaluer) les objectifs fixés

Les parties prenantes sont consultées et mobilisées pour assumer un rôle précis (assurer le service...), prédéfini par la commune  
*La commune conserve la maîtrise de bout en bout du projet, même si elle vient à en déléguer tout ou partie de sa mise en œuvre*

La gouvernance du projet sera plutôt axée sur une exploitation de l'établissement par un opérateur mais aux conditions de la commune

## → Concentration

Conception du service dans le cadre d'une **démarche ascendante**

La commune identifie des besoins et s'appuie sur des outils de concertation pour faciliter l'émergence d'une offre de services susceptible d'y répondre → elle n'est que partie prenante dans la définition de la solution technique proposée

Les moyens à mobiliser peuvent être pré-identifiés ou cherchés a posteriori selon le degré de liberté laissé aux partenaires

Les parties prenantes sont mobilisées pour concevoir l'offre de services qu'elles pourront mettre en œuvre, pour le compte de la commune  
*La commune fait le choix de laisser l'initiative à ses partenaires, bien qu'elle reste décisionnaire de la suite à donner au projet*

La gouvernance du projet sera plutôt axée sur une exploitation de l'établissement par un opérateur, aux conditions définies lors de la concertation

# Objectifs du projet

Il convient de définir les objectifs du projet et de les prioriser :

## → Définir les objectifs

- **Les objectifs peuvent être divers selon les villes et communes, à titre d'exemple :**
  - ↔ Réduction des déchets
  - ↔ Sensibilisation à des pratiques de consommations alternatives (réemploi, réparation, location, troc...)
  - ↔ Sensibilisation à la transition environnementale
  - ↔ Insertion sociale

## → Hiérarchiser les objectifs

- **À ce stade il convient de hiérarchiser les objectifs afin de définir la première approche du projet.**
  - ↔ Si l'objectif premier est **l'insertion sociale** alors la concertation pourra être privilégiée afin de coconstruire une offre avec les structures porteuses d'insertion.
  - ↔ Si l'objectif relève plutôt de la **réduction des déchets** alors un objectif clair et quantifiable devra être fixé, par la commune.

# Conception du service

Retour d'expérience sur la ville de Vernier : une démarche de concertation

1

## Présentation du diagnostic aux acteurs

Poser des bases communes de connaissances et d'objectifs sur le projet engageant la conception de l'enquête

- Restituer les résultats de la phase 1 aux acteurs
- Définir des orientations souhaitables pour le projet de tiers-lieux
- Valider la méthodologie et poser les bases du contenu de l'enquête

2

## Enquête auprès des habitants

Apprécier les attentes des habitants au regard d'un projet de tiers-lieu et des services qui pourraient y être proposés

- Construire le questionnaire (contenu, lien partageable ...)
- Diffusion du questionnaire via les supports de l'ensemble des partenaires
- Analyse et synthèse des résultats

3

## Co-construction avec les acteurs

Atelier de co-construction avec les acteurs dans le but de les amener à se positionner collectivement vis-à-vis du projet

- Partage des résultats de l'enquête
- Positionnement des acteurs vis-à-vis du futur projet (rôle ...)
- Discussion autour des modes de portage / de coopération possibles

4

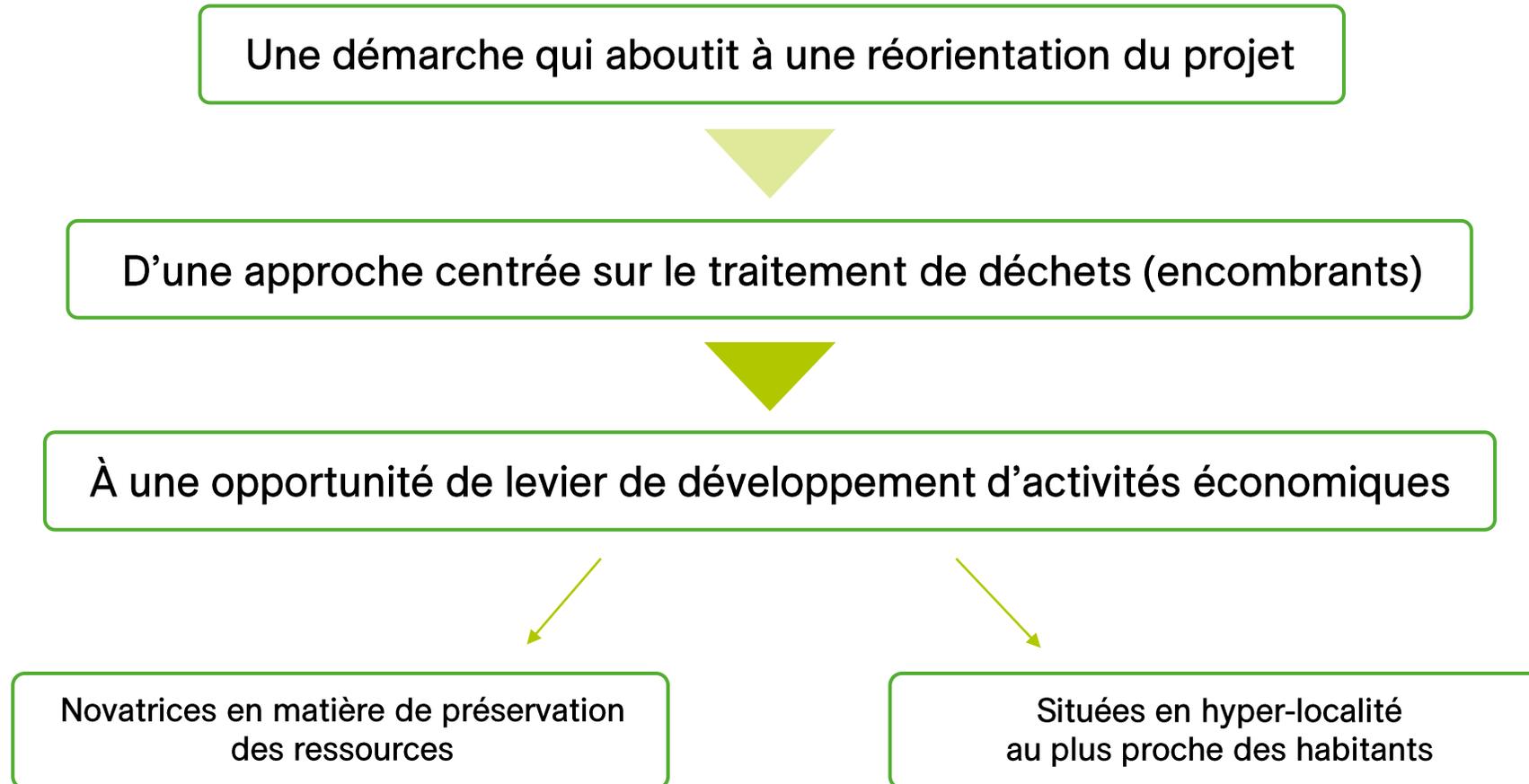
## Formalisation des scénarios à étudier

Capitaliser sur les résultats précédents pour poser les bases des scénarios à étudier

- Modélisation fonctionnelle des activités sur le site
- Description des activités envisagées (flux, collecte, valorisation, vente, services de proximité ...)

# Conception du service

Retour d'expérience sur la ville de Vernier : une démarche de concertation



# Conception du service

Retour d'expérience sur la ville de Vernier : une démarche de concertation

Vers un espace dédié aux habitants pour ...

**Se réapproprier sa consommation :**  
par l'usage avant la propriété...

Prêt

Troc

**Prolonger la durée de vie de ses biens  
par l'apprentissage et l'autonomie :**  
autoréparation accompagnée, services  
de réparation...

Ateliers en libre-accès

Repair-café, ateliers dans les locaux

Diagnostics subventionnés

Formation, auto-réparation  
accompagnée

Service professionnel de réparation

**Limiter le gaspillage par le  
prolongement de la durée d'usage des  
objets :** récupération, personnalisation  
(service ciblé, qualitatif...)

Déchèterie du samedi

Surplus de Brocki

ESREC

Pas de valorisation

Redistribution gratuite/don

Vente (service ciblé, qualitatif)

# Conception du service

Retour d'expérience sur la ville de Vernier : une démarche de concertation

## Un lieu pour :

Se réapproprier sa consommation :  
par l'usage avant la propriété...

Prolonger la durée de vie de ses biens  
par l'apprentissage et l'autonomie :  
autoréparation accompagnée, services  
de réparation...

Limiter le gaspillage par le  
prolongement de la durée d'usage des  
objets : récupération, personnalisation  
(service ciblé, qualitatif...)

Prêt

Troc

## Qui concerne ...

- Habitants historiques
- Habitants récents
- Commerçants actuels du Lignon
- Service de la cohésion sociale Ville de Vernier
- Associations : Maisons de Quartier, centre de loisirs
- Acteurs filières de l'EC (dont ou avec acteurs sociaux)
- Formation : HEAD, CFC, Réalise

# Conception du service

Retour d'expérience sur la ville de Vernier : une démarche de concertation

## Un lieu pour :

Se réapproprier sa consommation :  
par l'usage avant la propriété...

Prolonger la durée de vie de ses biens  
par l'apprentissage et l'autonomie :  
autoréparation accompagnée, services  
de réparation...

Limiter le gaspillage par le  
prolongement de la durée d'usage des  
objets : récupération, personnalisation  
(service ciblé, qualitatif...)

Ateliers en libre-accès

Repair-café, ateliers dans les locaux

Diagnostics subventionnés

Formation, auto-réparation  
accompagnée

Service professionnel de réparation

## Qui concerne ...

- Habitants historiques
- Habitants récents
- Commerçants actuels du Lignon
- Service de la cohésion sociale Ville de Vernier
- Associations : Maisons de Quartier, centre de loisirs
- Acteurs filières de l'EC (dont ou avec acteurs sociaux)
- Formation : HEAD, CFC, Réalise

# Conception du service

Retour d'expérience sur la ville de Vernier : une démarche de concertation

## Un lieu pour :

Se réappropriier sa consommation :  
par l'usage avant la propriété...

Prolonger la durée de vie de ses biens  
par l'apprentissage et l'autonomie :  
autoréparation accompagnée, services  
de réparation...

Limitier le gaspillage par le  
prolongement de la durée d'usage des  
objets : récupération, personnalisation  
(service ciblé, qualitatif...)

Déchèterie du samedi

Surplus de Brocki

ESREC

Pas de valorisation

Redistribution gratuite/don

Vente (service ciblé, qualitatif)

## Qui concerne ...

- Habitants historiques
- Habitants récents
- Commerçants actuels du Lignon
- Service de la cohésion sociale Ville de Vernier
- Associations : Maisons de Quartier, centre de loisirs
- Acteurs filières de l'EC (dont ou avec acteurs sociaux)
- Formation : HEAD, CFC, Réalise

# Sonder les habitants sur leurs pratiques et leurs attentes

Enquête auprès d'habitants afin d'alimenter le processus d'idéation

- **Associer les citoyens** à l'élaboration du projet permet d'assurer une expression individuelle des habitants et/ou des entreprises du territoire.
  - La finalité d'une enquête est de **mieux comprendre les aspirations, les pratiques** mais également **les craintes ou les contraintes** des usagers des futurs services. Il s'agit de recueillir une somme d'opinions individuelles pour orienter le projet. L'enquête peut également avoir un rôle d'information ou de mobilisation autour du projet.
  - À l'inverse, une telle enquête n'a pas vocation à mesurer la qualité du service (enquête de satisfaction). Il ne s'agit pas non plus d'associer les répondants à l'élaboration de la décision (démarche de co-construction).
  - À défaut d'une représentativité statistique suffisante, ce type d'enquête vise moins à affirmer des résultats qu'à identifier des tendances et tracer des orientations.
- **L'enquête repose sur un questionnaire** pouvant être composé de :
    - questions fermées (à choix multiples ou non)
    - questions objectives (objectivant une pratique) et subjectives (faisant appel au ressenti vis-à-vis d'une pratique)
  - Il est recommandé que les questions répondent à des buts précis : confirmer ou infirmer la pertinence d'un service, identifier une contrainte ou un éventuel manque...

# Sonder les habitants sur leurs pratiques et leurs attentes

Enquête auprès d'habitants afin d'alimenter le processus d'idéation

## → Trame de questionnaire possible

### → Le don ?

- Comprendre les ressorts du don #enjeu → jauger les potentiels et les aspirations
- Comprendre les freins #enjeu → permettre de lever / réduire ces freins

### → L'achat ?

- Comprendre les motivations et les modalités d'achat de 2<sup>nd</sup>e main #enjeu → améliorer le niveau de service pour augmenter le panier
- Comprendre les freins #enjeu → permettre de lever / réduire ces freins

### → La réparation ?

- Comprendre les pratiques en matière de réparation / autoréparation #enjeu → évaluer le niveau d'usage des services et attentes
- Comprendre les freins #enjeu → permettre de lever / réduire ces freins

### → Les alternatives à l'achat ?

- Identifier des pratiques déjà établies ou potentielles #enjeu → étoffer l'offre de services et se démarquer/positionner sur l'usage
- Comprendre les freins #enjeu → permettre de lever / réduire ces freins

## → Canaux mobilisables pour la diffusion

### → Diffusion du questionnaire publié en ligne via un lien de partage :

- Au près des agents en interne : via les canaux digitaux (intranet...) ou physiques (QR code sur publication papier) internes
- Au près du grand public :
  - via les canaux de la collectivité : digitaux (site internet, réseaux sociaux...) ou physiques (QR code sur bulletin...);

### → Via les canaux de structures partenaires

- Diffusion du questionnaire sur support papier (complétion non assistée) puis saisie en ligne des résultats :
- Dans les mairies, centres communaux...
- Dans les établissements partenaires
- ...

### → Complétion assistée du questionnaire sur papier ou sur smartphone / tablette :

- ESREC, déchèteries...

### Points de vigilance :

- Penser les canaux pour toucher prioritairement les habitants du territoire
- Penser la séquence de questions pour pouvoir isoler les réponses des habitants du territoire de celles des autres répondants

3

# Étape 3 : étude de faisabilité

# Démarche de l'étude de faisabilité

- L'étude de faisabilité consiste à étudier plusieurs aspects (organisationnel, technique, humain, juridique, économique...).
- Dans l'optique d'intégrer des acteurs déjà existants à l'étude de faisabilité, il est là encore possible d'organiser des temps de travail collectifs ou individualisés. Il faut rester mesuré sur la pertinence de définir, dès le démarrage du projet (c'est-à-dire a priori du diagnostic et des éventuelles étapes de définition de l'offre de services), la méthode de travail et les outils à mobiliser (ateliers thématiques, ateliers de co-construction, réunion de concertation, journée séminaire, restitution collective...) dans le cadre de l'étude de faisabilité.

## Objectifs

Validation  
méthodologique

Valider les étapes et les modalités de participation

Présentation du  
projet d'offre de  
services

Informer et recueillir les positionnements des parties prenantes quant aux différents services afin de constituer les groupes de travail

Groupes de travail

Travail collectif sur les différentes fonctions du lieu

Consultations  
complémentaires

Compléter et documenter

Restitution

- Invitation de l'ensemble des parties-prenantes à des créneaux de présentation
- Ou
- Organisation d'une séance collective

- 1 à 2 réunions par groupe de travail, en fonction de leur composition
- Aspects techniques, humains, économiques, juridiques

- Dispositifs de financement
- Esquisse d'implantation ou d'aménagement

## Contenu

# Étape 3 : étude de faisabilité

## Sommaire

- 1 Étude technico-économique
- 2 Détermination de l'implantation
- 3 Étude des aspects humains
- 4 Étude des aspects juridiques et fiscaux

# Différents volets d'étude de la faisabilité

## Modélisation technico-économique

- Modéliser l'ensemble des activités (collecte, ateliers, vente, location, prestations...)
- Simulation des scénarios envisagés (moyens humains et volume d'activité, compte de résultat, indicateurs de performance ...)

## Étude des aspects humains

- Volume d'activité et effectif nécessaires
- Descriptions des postes et des compétences
- Formations nécessaires et existantes
- Articulation avec les moyens déjà existants

## Étude des aspects financiers

- Investissements (matériels et immatériels)
- Estimation des coûts et des charges (humains ...)
- Intégration des aides possiblement mobilisables
- Recherche de l'équilibre économique, compte de résultat prévisionnel sur 3 ou 5 ans, indicateurs ...
  - Réunion de travail spécifique prévue

## Étude des aspects juridiques et fiscaux

- Analyse comparative contextualisée des modes de portage possibles
- Rédaction des éléments juridiques et contractuels
  - Réunion de travail d'aide à la décision spécifique prévue

## Détermination de l'implantation

- Description des besoins (espaces ...) et des surfaces associées
- Visite et analyse des sites identifiés au regard du projet
- Élaboration de scénarios d'aménagement et esquisses fonctionnelles

# Étude des aspects technico-économiques

## Modélisation des activités envisagées

### → Une première étape consiste à modéliser l'ensemble des activités et offres de services : dispositifs de collecte, valorisation, vente, location...

- Ce travail de modélisation doit permettre de décomposer chacune des activités envisagées en blocs fonctionnels, prenant par exemple en compte le temps de travail et le personnel, les éventuels coûts de production, charges financières, ou produits associés.

### → La modélisation doit permettre de réaliser des simulations de scénarios technico-économiques :

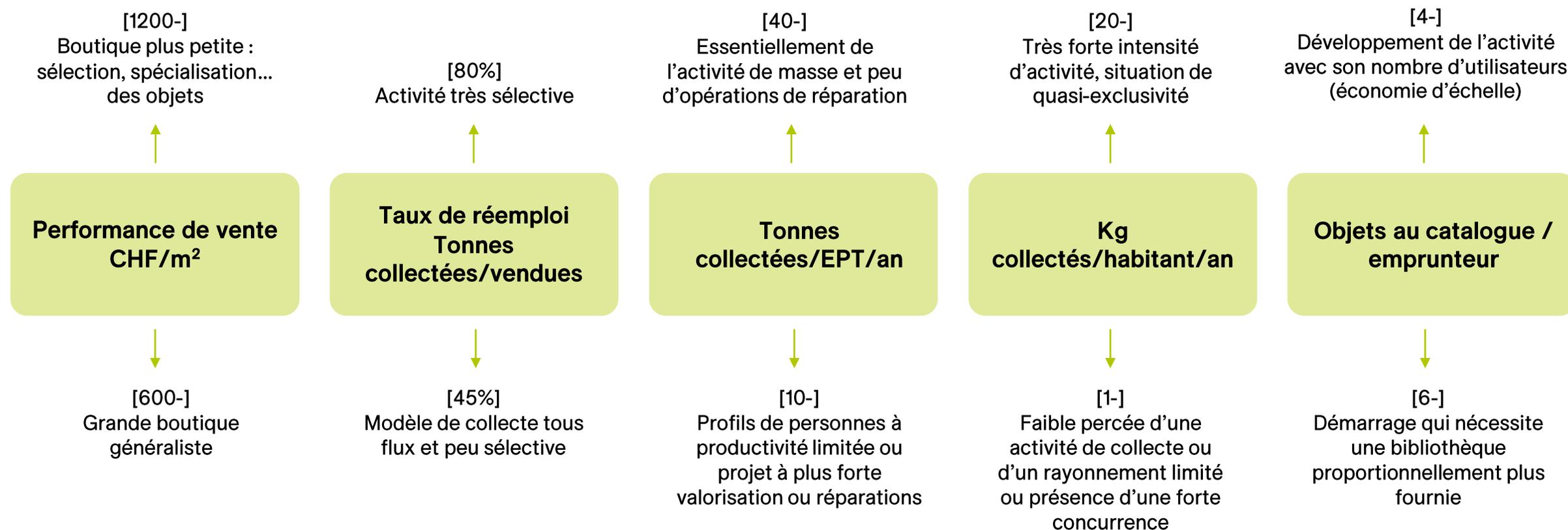
- **Quantification des moyens matériels et humains**
  - ↔ Estimation des investissements,
  - ↔ Estimation des besoins en temps de travail pour les différentes activités envisagées,
- **Chiffrage d'informations économiques permettant d'élaborer un compte de résultats prévisionnel**
  - ↔ Charges et produits générés par le développement de l'ensemble des activités en considérant une montée en charge
  - ↔ Intégration des diverses aides pouvant participer au modèle économique,
- **Estimation des indicateurs de performance attendus du projet : tonnages collectés, taux de réemploi-réutilisation...**



La modélisation et la simulation technico-économique constituent des **étapes essentielles de l'étude de faisabilité**. Elles sont au cœur de l'étude de faisabilité.

# Étude des aspects technico-économiques

Points de vigilance sur la modélisation : indicateurs et ratios de modélisation



Lorsque c'est possible, il est de bon usage de comparer la modalisation technico-économique des activités avec **des indicateurs relatifs à ce type d'activités.**

# Le lieu d'implantation

## Détermination du lieu d'implantation

- Les besoins immobiliers ainsi que les équipements pour les différentes fonctions du projet doivent être décrits : réception, stockage, ateliers, vente, bureaux, salle de réunion, d'accueil du public, locaux sociaux-collectifs, accueil/exposition...
- La réalisation d'un schéma fonctionnel de l'organisation du site doit permettre de conceptualiser l'articulation entre les différents espaces
- Concomitamment, un dimensionnement des besoins en surfaces doit être réalisé afin de matérialiser la réalité des besoins en lien avec le schéma fonctionnel
- Le ou les différents sites doivent être analysés :
  - Contraintes pour le déploiement fonctionnel de l'offre de services, des contraintes de circulation, stockage...
  - Prise en compte des normes en matière d'aménagement d'espaces de travail et d'accueil de publics,
  - Élaboration de scénarios d'aménagement, création d'esquisses



Crédit :  
La Manivelle,  
2024



Les caractéristiques immobilières sont déterminantes dans le déploiement d'un projet dédié à l'économie circulaire. Il s'agit là de calibrer les besoins au regard de l'offre de services et d'étudier les **opportunités recensées**.

# Le lieu d'implantation

Logique d'implantation

Définir la logique d'implantation du projet au regard des possibilités immobilières ou en fonction de la stratégie de développement

## Un seul site

Regroupement de l'ensemble des activités

- Limite la logistique
- Facilitation de synergies entre différentes activités
- Gain de visibilité vis-à-vis de potentiels usagers
- Limitation de coûts de gestion immobilière

Les +

- Difficulté d'accueil massif de publics (stationnement...)
- Écart possible entre les possibilités du site et les activités envisagées

Les -

## Multisites

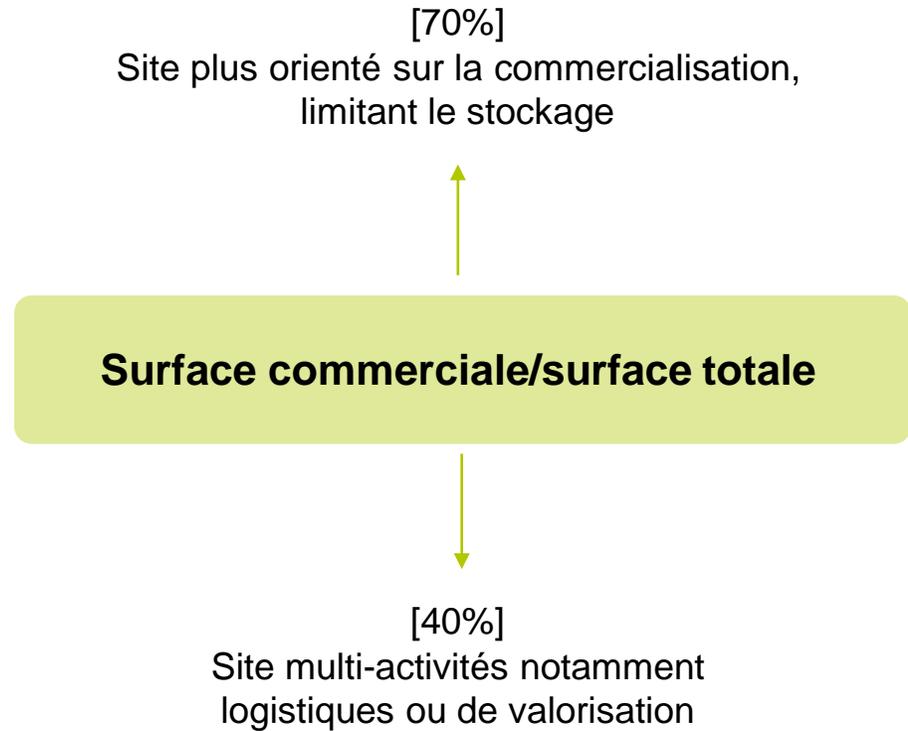
Éclatement entre différentes activités  
(ex : logistique et ouvert au public)

- Maillage territorial plus fin
- Clarté de l'usage des espaces
- Maximisation de surfaces utiles (des sites qui peuvent plus correspondre à des besoins précis)

- Logistique accrue
- Limitation de passerelles d'usagers entre des activités différentes
- Rend plus difficile la mutualisation de moyens entre différentes activités

# Le lieu d'implantation

Points de vigilance sur l'aménagement de sites



L'organisation des activités dans des locaux existants est souvent tributaire de l'aménagement existant d'un local qui est susceptible d'être incompatible avec le projet



Privilégier une logique de parcours des flux et des personnes :

- ✓ Limiter les croisements, privilégier une marche en avant des biens
- ✓ Limiter des manutentions répétitives voire inutiles

# Étude des aspects humains

Identifier et dimensionner avec justesse les besoins en matière ressources humaines

## → Déterminer un volume d'activité (en heures) et les effectifs nécessaires :

- Un résultat qui représente la quantité de travail nécessaire pour réaliser les activités prévues. Il dépend exclusivement des paramètres retenus dans le cadre de la modélisation technique (kg/ heure, heures de présence...).
- Un résultat qui est généralement en « heures » puis converti en nombre d'« équivalent plein temps » (EPT). C'est notamment sur cette base que pourra être dimensionné le nombre de salariés nécessaires (selon le cadre d'emploi – insertion, handicap... retenu).

## → Décrire les postes et les compétences nécessaires à la réalisation des activités :

- Les métiers du réemploi ou de la réparation font appel à des compétences spécifiques, qui peuvent varier selon la nature du projet. Ces compétences, qu'il s'agira de lister, peuvent être liées à la gestion, au management, à une maîtrise technique...
- Cette description précise facilitera l'identification des profils nécessaires au bon fonctionnement des activités : direction/coordination, agent valoriste, réparateur spécialisé, animation...

## → Articuler avec les moyens existants

- Dans le cas où le projet s'inscrirait dans un existant ou qu'une structure porteuse aurait été identifiée dans le cadre du diagnostic, il s'agira d'étudier les possibilités de mutualisation ou les éventuels gains de productivité envisageables (sous-traitance, report d'activités...)

## → Lister les formations nécessaires et existantes

- De la même manière qu'il est pertinent d'avoir une vision relativement précise des compétences et des profils mobilisés, l'étude du projet devra apporter des précisions sur les possibilités de formation (pour les acquérir). Cela sera d'autant plus important dans le cas où une structure aura pu être identifiée pour porter le projet.

Quantifier

Décrire

# Étude des aspects juridiques

Préalable : identifier la structure porteuse et son modèle juridique



La structure porteuse du projet d'économie circulaire est celle qui va en porter l'exploitation. Elle est partenaire de la commune, via une modalité de contractualisation définie en phase suivante.

- **Identifier l'opérateur ou le groupement d'opérateurs porteur du projet**
  - S'agit-il d'un seul opérateur ou d'un groupement d'opérateurs ?
  - Va-t-il porter la création du projet (avec l'investissement), son exploitation ou les deux ?
- **Si la structure est à créer, identifier son modèle juridique**
  - La structure peut être une association, une fondation ou encore une entreprise (le plus souvent société coopérative).
  - Le choix dépendra de l'objectif social ou lucratif de l'activité d'économie circulaire, du montant et du type de financement et de la volonté d'intégrer partenaires ou bénévoles.



# Étude des aspects juridiques

Préalable : identifier la structure porteuse et son modèle juridique

	→ Association	→ Fondation	→ Société coopérative	→ SARL
 <b>Généralités</b>	But non lucratif Inscrite au registre du commerce si activité commerciale Projets sociaux, culturels ou environnementaux	But non lucratif Adapté aux projets avec de gros besoins d'aides financières	Société dont les membres visent un objectif commun Participation active des membres	Société commerciale
 <b>Conditions de création</b>	Deux personnes minimum But, objet, gouvernance etc. sont définis dans les statuts	Nécessite une levée de fonds de départ Doit être enregistrée et contrôlée par l'Autorité fédérale de surveillance	7 personnes minimum Inscrite au registre du commerce Obéit aux règles de gestion coopérative	Capital minimum de 20 000 CHF Inscription au registre du commerce Gestion commerciale
 <b>Avantages</b>	Coûts de création et de gestion faibles Possibilité de bénéficier de subventions et de dons Exonérations d'impôts possibles	Bonne réputation pour attirer des fonds Possibilité de bénéficier de donations, de legs et de subventions	Modèle participatif où chacun a une voix Possibilité de partager les bénéfices Adaptée aux projets sociaux et environnementaux	Flexibilité et possibilité de générer des bénéfices Facilité pour attirer des financements privés
 <b>Inconvénients</b>	Pas de redistribution des bénéfices aux membres Modèle qui peut s'avérer limitant en cas de financement de gros projets	Création complexe Nécessité d'une gestion rigoureuse et soumise à surveillance	Le nombre de membre peut rendre la gouvernance complexe	Correspond seulement si l'objectif de l'établissement gestionnaire est de générer du profit Moins de possibilités de financements publics

# Étude des aspects juridiques

Identifier le mode de contractualisation et son contenu

→ **Plusieurs modes de contractualisation sont possibles :**

- La convention de mise à disposition de locaux
- La convention de subvention
- Le contrat de prestation de services

→ **Ces modes de contractualisation peuvent être étudiés selon plusieurs critères, à hiérarchiser selon l'importance :**

- La maîtrise du service ;
- La participation financière ;
- Les investissements ;
- Les impacts sur le fonctionnement du service ;
- Les impacts RH ;
- La durée du contrat ;
- Le calendrier.

→ **D'autres critères peuvent entrer en ligne de compte selon chaque projet.**



# Étude des aspects juridiques

Identifier le mode de contractualisation et son contenu



**Il convient de déterminer et de hiérarchiser des critères de comparaison des modes de contractualisation entre la commune et l'opérateur :**

## 1 La maîtrise du service : selon les modes de contractualisation la maîtrise du service peut varier.

- Une convention de mise à disposition de locaux pourra imposer des conditions minimales de mise à disposition.
- Un contrat de prestation de services devra encadrer les conditions d'exploitation, notamment avec des objectifs quantifiables et des moyens de contrôles sur les activités du projet ce qui procurera à la commune grande maîtrise du service.

## 2 La participation financière : participation financière immédiate et durable

- La participation financière peut prendre plusieurs formes selon le mode de contractualisation :
  - Convention de mise à disposition de locaux : participation financière par la mise à disposition de locaux à titre gratuit ;
  - Convention de subventionnement : participation financière lors du démarrage par exemple, puis soutien possible au long de l'activité pour des actions en particulier ;
  - Contrat de prestation de service : paiement d'un prix par la commune tout au long du contrat, en l'échange de la prise en charge des activités.

## 3 Les investissements : les investissements et leur financement sont un sujet d'importance dans l'étude juridique.

- La commune souhaite-t-elle supporter l'investissement ou l'externaliser ?
- Si elle porte l'investissement bâtementaire tous les contrats peuvent être envisagés.
- Si elle souhaite faire porter l'investissement bâtementaire par le porteur de projet alors la convention de mise à disposition de locaux ne pourra être envisagée.

# Étude des aspects juridiques

Identifier le mode de contractualisation et son contenu



**4 Les impacts sur le fonctionnement du service : ce critère traite des interactions entre les différentes parties prenantes au service, selon le mode de contractualisation.**

**5 Les impacts en matière de ressources humaines : ce critère concerne le recrutement, le type de contrat de travail, la gestion du personnel...**

- Selon le mode de contractualisation, le contrôle et les exigences sur les impacts RH peut être plus ou moins fort.
- Possibilité d'obliger à l'insertion professionnelle.

**6 Le calendrier : la longueur de la procédure varie selon le mode de contractualisation et la gouvernance globale du projet.**

- Le mode de contractualisation le plus rapide est la convention de mise à disposition de locaux.

**7 La durée du contrat :**

- La durée du contrat dépendra du temps sur lequel veut s'engager la commune.
- La durée des contrats n'est pas limitée légalement mais des pratiques peuvent s'observer :
  - Convention de subventions : de 1 à 3 ans, avec des fonds octroyés annuellement. Les campagnes de subventions sont peu pérennes.
  - Contrat de prestation de services : 5 ans maximum.
  - Convention de mise à disposition de locaux : de 1 à 5 ans, plus si la politique ou le temps de rentabilité de l'activité le nécessite.

# La recherche de subventions

Les subventions constituent un levier important de financement de projets d'économie circulaire, autant sur le volet fonctionnement que sur l'investissement

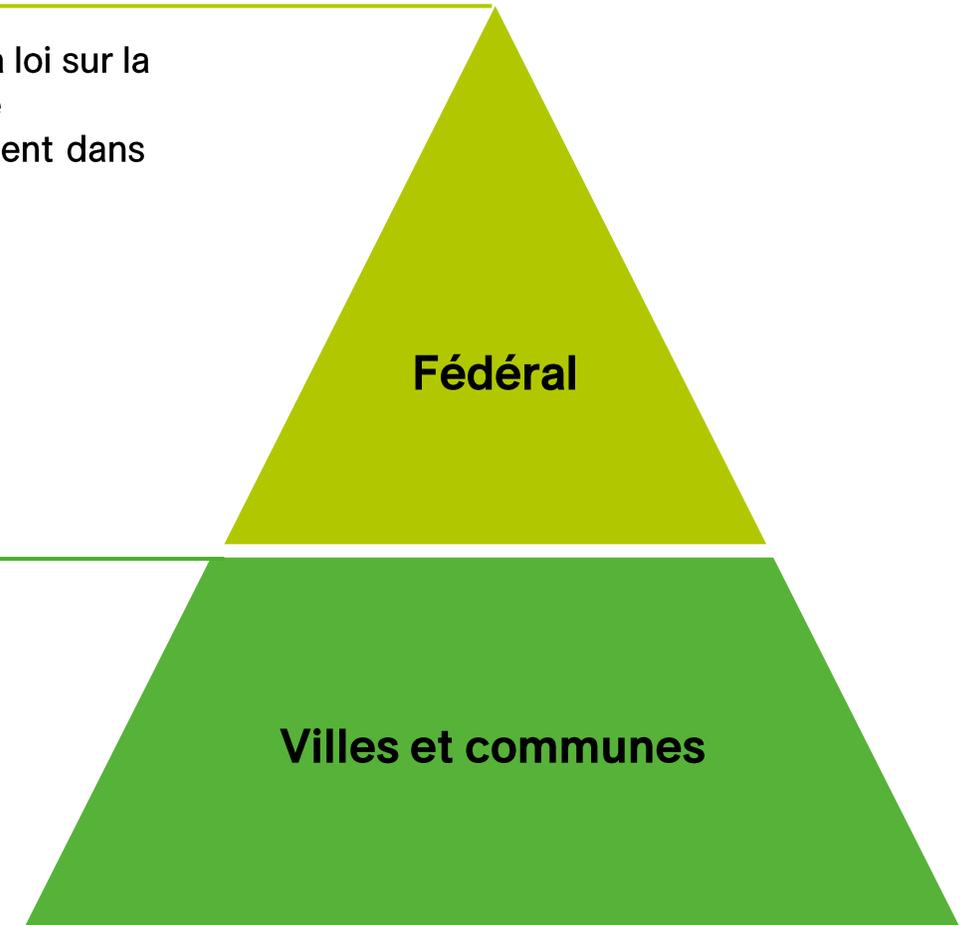
**Promotion des technologies environnementales** : Conformément à l'art. 49, al. 3, de la loi sur la protection de l'environnement, la Confédération peut promouvoir le développement de technologies, d'installations, de procédés et de produits (biens et services) qui permettent dans l'intérêt public de réduire les atteintes à l'environnement.

**Office fédéral du développement territorial – ARE** : soutient les projets innovants qui contribuent au développement durable, en lien avec les ODD de l'Agenda 2030.

**Office fédéral de l'environnement** : programme visant à développer les technologies respectueuses de l'environnement.

**Agenda 21 – Ville durable** : s'adresse aux organisations sans but lucratif qui promeuvent l'économie locale et durable.

**Ville de Genève – Stratégie climat** : s'adresse aux organisations sans but lucratif pour des projets qui correspondent aux objectifs de la Stratégie climat (réduction des émissions de GES, adaptation du territoire et des modes de vie ou mobilisation de la population face à l'urgence climatique).



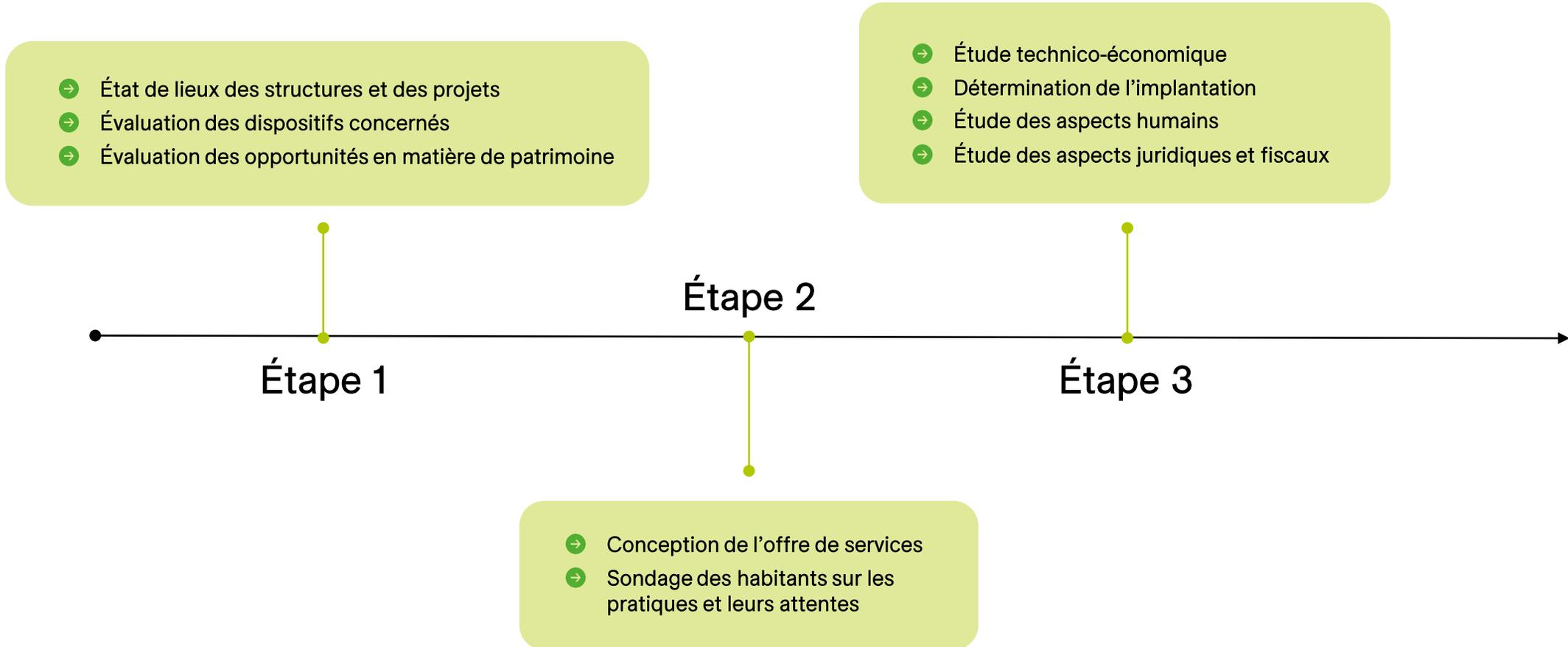
# 4

## Synthèse et recommandations

- Enjeux, points clés de ce guide
- Le contexte d'élaboration de ce guide
- SIG et le programme éco21

# Quoi retenir ...

Mettre en place un projet de tiers-lieu dédié au réemploi sur le canton de Genève



# Quoi retenir ...

## Conseils et recommandations



Importance d'un suivi de projet qui nécessite de procéder à des arbitrages à différents moments



Anticiper les besoins fonciers

Les locaux potentiels conditionnent la faisabilité et le dimensionnement des activités

Réaliser une carte des implantations et une description générale (caractéristiques...) des sites envisagés



Ménager la sollicitation de tiers sur le temps long

Anticiper les disponibilités –à ne pas surestimer– des établissements à rencontrer dans le planning projet

Faire émerger et imaginer de possibles coopérations

Collecter des informations, faire s'exprimer les structures sur leurs attraits et leurs craintes vis-à-vis du projet



Les objectifs du projet doivent être clairs, peuvent être divers, et surtout priorisés : traitement de déchets, cohésion sociale...

# Le contexte d'élaboration du guide

## Contexte

- La Cité du Lignon, l'un des huit quartiers de la ville de Vernier, est un ensemble architectural emblématique abritant environ 5 700 résidents. Identifiée comme un sous-secteur prioritaire de la politique de cohésion sociale en milieu urbain du canton, la Cité du Lignon présente un risque accru de précarité. Cependant, elle reste un espace dynamique, porté par de nombreuses initiatives citoyennes et locales, notamment à travers le Contrat de quartier.
- Face à la problématique des encombrants en pied d'immeubles, la ville de Vernier, accompagnée par le programme SIG-éco21-Collectivités, a envisagé la création d'une ressourcerie. Le concept de ressourcerie, bien établi en France, repose sur quatre fonctions principales : la collecte, la valorisation, la vente/remise en circulation des biens, et la sensibilisation/participation au changement de comportements. La ressourcerie peut ainsi être vue comme un opérateur local de traitement de déchets, offrant également des services de proximité d'économie circulaire (ateliers « faire soi-même », actions de sensibilisation, location d'objets, formations réparation...).
- Sollicités par la ville de Vernier, SIG-éco21 ont financé une étude de faisabilité d'un projet de ressourcerie sur le quartier du Lignon en faisant appel aux cabinets Cap3c et SPQR.

## Évolution du projet

- Initialement, l'étude de faisabilité visait à examiner la création d'une ressourcerie à la Cité du Lignon. Cependant, le diagnostic et la démarche de conception engagée avec les parties prenantes ont conduit à redéfinir le périmètre de l'étude. Le projet s'est orienté vers la création d'un tiers-lieu d'économie circulaire, axé davantage sur la prévention des déchets que sur leur traitement et préparation au réemploi.

## Objectifs de l'étude

**En collaboration avec la Ville de Vernier et les acteurs et institutions caritatives de l'économie circulaire susceptibles de s'impliquer dans le projet, l'étude a poursuivi les objectifs suivants :**

- 1 Établir un diagnostic du territoire :**
  - Analyser l'organisation actuelle du territoire pour identifier les besoins et les opportunités en matière de réemploi et d'économie circulaire.
- 2 Définir l'offre de la ressourcerie :**
  - Déterminer les services et les activités que le tiers-lieu pourrait offrir, en tenant compte des spécificités locales et des attentes des habitants du Lignon.
- 3 Étudier la faisabilité de l'implantation de la ressourcerie :**
  - Évaluer les aspects techniques, économiques et organisationnels nécessaires à la mise en place du projet, en s'assurant de sa viabilité et de son intégration dans le quartier.

## Conclusion

- En raison de difficultés liées au lieu d'implantation, à des nouvelles priorisations de la Ville de Vernier et à l'agenda de l'étude, cette dernière a dû être réorientée. Malgré cela, l'étude a permis de mettre en lumière les besoins et les opportunités pour développer un tiers-lieu de l'économie circulaire à la Cité du Lignon. Elle a également souligné l'importance des parties-prenantes dans ce projet d'économie circulaire d'hyper-proximité en milieu urbain. Enfin, cette étude a été l'occasion de l'élaboration de ce guide à destination des villes et communes Genevoises.

# Le contexte d'élaboration du guide

## Contexte et finalités



Le Programme éco21 de SIG accompagne les communes, les entreprises et les particuliers depuis 2007 afin de réduire les consommations d'énergie sur le Canton de Genève. Depuis fin 2019, SIG-éco21 a étendu ses accompagnements au développement de l'économie circulaire et à l'optimisation du tri des déchets.

Le contexte cantonal est en particulier encadré par les éléments suivants :

- Infrastructurel : la réduction des capacités d'incinération de la nouvelle usine Cheneviers IV et l'ouverture d'un nouveau centre de méthanisation-compostage (Pôle Bio) ;

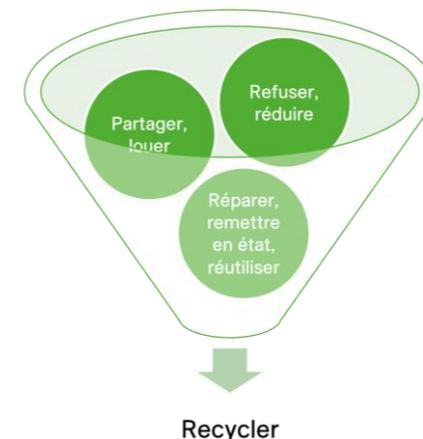


- Légal : L'évolution du cadre réglementaire, en particulier la nouvelle Loi sur les Déchets, du 2 septembre 2022, qui rend le tri obligatoire et interdit les emballages plastiques jetables.



## Face aux constats suivants :

- Le taux de tri plafonne autour de 50% alors que la moitié des déchets ménagers sont recyclables ;
- Les déchets organiques représentent le tiers des déchets de cette poubelle incinérable alors que cette fraction est valorisable à Genève ; suivi par le papier/carton et le verre ;
- Des déchets valorisables (encombrants, papier/carton...) sont encore incinérés alors que des filières de valorisation alternatives existent aujourd'hui à Genève.



S'inspirant du succès d'éco21 "Efficience énergétique", le programme "éco21-déchets & économie circulaire" poursuit les objectifs suivants :

- 1 Contribuer au développement de l'économie circulaire et de la fonctionnalité afin que les produits ne deviennent pas des déchets.
- 2 Concourir à augmenter le taux de tri des déchets en participant à l'objectif cantonal de 60% de taux de recyclage des déchets urbains à l'horizon 2025 contre environ 50% aujourd'hui.
- 3 Réduire, en finalité, la quantité de déchets incinérés du canton de Genève de 195'000 t/an en 2018 à 160'000 t/an à l'horizon 2029, date de mise en service de la nouvelle usine d'incinération Cheneviers IV.

L'un des axes stratégiques de ce programme consiste à accompagner les collectivités Genevoises **dans la prévention et la gestion des déchets.**

SIG-éco21 s'est ainsi engagé à développer, entre-autres, des solutions d'accompagnement des collectivités permettant la réduction à la source des déchets incinérés. Le présent guide s'inscrit dans ce cadre.



5

# Annexes

# Table des abréviations

→ Abréviation	→ Signification
ESREC	→ Espace de récupération cantonal, ou déchèterie
PGD	→ Plan de gestion cantonal des déchets, décrit l'organisation et les infrastructures nécessaires à la gestion des déchets dans le canton 2020-2025
PCC	→ Plan climat cantonal, définit les objectifs de réduction et d'adaptation et la programmation d'actions visant à limiter l'impact climatique
ADR	→ Activités de réinsertion, encadré par l'Hospice général et proposées à des personnes en grande difficulté et éloignées de l'emploi, permet d'effectuer des stages dans des établissements conventionnés
ARE	→ Allocation de retour à l'emploi, est une mesure financière incitative à l'embauche de personnes en fin de droit au chômage
EDS	→ Emplois de solidarité, au sein d'organisations genevoises à but non lucratifs il s'agit de contrats subventionnés à 80% sur une durée de 36 mois et ouverts aux personnes en fin de droit au chômage
MSST	→ Abréviature « d'Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail », est une méthode qui rassemble les exigences essentielles en matière de sécurité au travail et de protection de la santé
OPA	→ Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles, cadre légal notamment de la directive MSST
AEDI	→ Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, prescrit des mesures de protection incendie
AEIT	→ Autorité intercantonale des entraves techniques au commerce

# Avant-propos



Cette annexe propose une trame de questionnaire pour mener une enquête auprès d'habitants autour des sujets de réemploi et de réparation. Cette trame est une proposition qui pourra être adaptée en fonction des besoins spécifiques de l'enquête.

## Ce questionnaire se compose de :

- **Une introduction, la plus courte et précise possible, permettant d'informer les répondants :**
  - Le but du questionnaire (pourquoi ?),
  - Le contexte du questionnaire ( quoi ? où ?),
  - Les auteurs du questionnaire (qui ?),
  - Un éventuel point de contact,
  - Si nécessaire, indiquer comment les données personnelles seront utilisées et les droits des répondants.
  
- **Des questions thématiques portant notamment :**
  - Le don,
  - L'achat de seconde main,
  - La réparation,
  - D'autres modes de consommation alternatives (trocs, location...).

- **Un sous-ensemble de questions autour du profil du répondant**
  
- **Un message final permettant de : signaler la fin du questionnaire et remercier les répondants.**

Les sous-ensembles présentés dans cette annexe sont issus d'une enquête réalisée sur la Ville de Vernier et plus spécifiquement sur le quartier du Lignon.

- 1 Les questions relatives au don
- 2 Les questions relatives à l'achat de seconde main
- 3 Les questions relatives à la réparation
- 4 Les questions relatives aux alternatives à l'achat
- 5 Les questions relatives aux répondants

Question 1 :

Donnez-vous des objets ou des équipements à des structures de seconde main/occasion (Brocki, Boutique 2000, Caritas...) ? [choix unique]

→ Oui

→ Non

# Les questions relatives au don

→ Si « Oui »

## Question 1.A.2 :

À quelle fréquence  
donnez-vous ? [choix unique]

- Jamais
- Occasionnellement (moins d'une fois par an)
- Régulièrement (une à plusieurs fois par an)
- Souvent (une à plusieurs fois par mois)

## Question 1.A.3 :

Quelle est votre principale motivation pour  
donner ? [choix unique]

- Je souhaite soutenir l'action sociale et de solidarité de la ou des structures auxquelles je donne
- Je souhaite réduire mes déchets / mon impact environnemental
- Je pense que les objets pourraient encore servir à d'autres
- Je n'ai pas pu vendre les objets que je donne
- Cela ne demande pas d'effort supplémentaire par rapport au fait de jeter (à côté de chez moi, espace dédié en déchèterie...)
- Autre

# Les questions relatives au don

→ Si « Oui »

## Question 1.A.4 :

Est-ce qu'il y a une autre raison ? [choix unique]

- Je souhaite soutenir l'action sociale et de solidarité des structures auxquelles je donne
- Je souhaite réduire mes déchets / mon impact environnemental
- Je pense que les objets pourraient encore servir à d'autres
- Je n'ai pas pu vendre les objets que je donne
- Cela ne demande pas d'effort supplémentaire par rapport au fait de jeter (à côté de chez moi, espace dédié en déchèterie/ESREC...)
- Autre

## Question 1.A.5 :

Est-ce qu'il y a une autre raison ? [choix unique]

- Je souhaite soutenir l'action sociale et de solidarité des structures auxquelles je donne
- Je souhaite réduire mes déchets / mon impact environnemental
- Je pense que les objets pourraient encore servir à d'autres
- Je n'ai pas pu vendre les objets que je donne
- Cela ne demande pas d'effort supplémentaire par rapport au fait de jeter (à côté de chez moi, espace dédié en déchèterie/ESREC...)
- Autre

# Les questions relatives au don

→ Si « Oui »

## Question 1.A.6 :

Principalement, vous donnez des objets...

[choix unique]

- Qui sont devenus inutiles suite à l'achat de produits neufs ou équivalents
- Que vous stockez et dont vous ne vous servez plus
- Qui sont cassés mais qui pourraient peut-être être réparés
- Qui n'ont pas pu être vendus ou qu'il serait inutile de chercher à vendre
- Autre

## Question 1.A.7 :

Le cas échéant, pour quelle raison ne donnez-vous pas ces types d'objets ?

[choix multiples]

- Je ne sais pas à qui donner ni où le faire
- Je n'ai pas confiance dans le devenir des dons
- Je n'ai rien de suffisamment intéressant à donner (en bon état, ayant une valeur...)
- Je préfère essayer de vendre
- C'est peu accessible, loin de chez moi
- Je n'ai pas envie
- Autre

# Les questions relatives au don

→ Non

## Question 1.B.2 :

Quelle est la raison principale pour laquelle vous ne donnez pas ? [choix unique]

- Je ne sais pas à qui donner ni où le faire
- Je n'ai pas confiance dans le devenir des dons
- Je n'ai rien de suffisamment intéressant à donner (en bon état, ayant une valeur...)
- Je préfère essayer de vendre mes objets
- Je n'ai rien à donner car je ne conserve rien d'inutile ou de superflu
- C'est peu accessible, loin de chez moi
- Je n'ai pas envie
- Autre

## Question 1.B.3 :

Est-ce qu'il y a une autre raison ? [choix unique]

- Je ne sais pas à qui donner ni où le faire
- Je n'ai pas confiance dans le devenir des dons
- Je n'ai rien de suffisamment intéressant à donner (en bon état, ayant une valeur...)
- Je préfère essayer de vendre mes objets
- Je n'ai rien à donner car je ne conserve rien d'inutile ou de superflu
- C'est peu accessible, loin de chez moi
- Je n'ai pas envie
- Autre

Question 2 :

Aujourd'hui, est-ce qu'il vous arrive  
d'acheter des biens ou des équipements  
d'occasion ? [choix unique]

→ Oui

→ Non

# Les questions relatives à l'achat de seconde main

→ Si « Oui »

## Question 2.A.2 :

Lorsque vous achetez d'occasion, vous le faites prioritairement... [choix unique]

- Sur Internet
- Auprès de d'enseignes du neuf qui proposent également une offre de seconde main
- Auprès d'une structure spécialiste de 2e main/occasion (Brocki, Caritas...)
- Autre

## Question 2.A.3 :

Quelle est votre principale motivation pour acheter d'occasion ? [choix unique]

- Pour le prix (souvent bas, bon rapport qualité/prix...)
- Pour chiner, faire des trouvailles...
- Pour soutenir un projet caritatif ou social et aider des personnes en difficulté
- Pour des raisons environnementales (éviter d'acheter neuf, réduire les déchets...)
- Autre

# Les questions relatives à l'achat de seconde main

→ Si « Oui »

## Question 2.A.4 :

Est-ce qu'il y a une autre raison ? [choix unique]

- Pour le prix (souvent bas, bon rapport qualité/prix...)
- Pour chiner, faire des trouvailles...
- Pour soutenir un projet caritatif ou social et aider des personnes en difficulté
- Pour des raisons environnementales (éviter d'acheter neuf, réduire les déchets...)
- Autre

## Question 2.A.5 :

Quel est votre principal frein pour acheter encore davantage en seconde main ?

[choix multiples]

- Je ne sais pas où acheter d'occasion
- Je n'ai pas confiance dans les produits (sur l'état, la durée de vie...)
- Je ne pense pas être la clientèle ciblée par les recycleries et les acteurs caritatifs
- Je ne suis pas sûr de trouver les produits ou les services (taille, modèle, niveau de personnalisation...) que je recherche
- Je trouve plus simple d'acheter du neuf
- Ce n'est pas pratique (transport), loin de chez moi
- Autre

# Les questions relatives à l'achat de seconde main

→ Non

## Question 2.B.2 :

Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'achetez pas d'occasion ? [choix unique]

- Je ne sais pas où acheter d'occasion
- Je n'ai pas confiance dans les produits (sur l'état, la durée de vie...)
- Je ne pense pas être la clientèle ciblée par les recycleries et les acteurs caritatifs
- Je ne suis pas sûr de trouver les produits ou les services (taille, modèle, niveau de personnalisation...) que je recherche
- Je trouve plus simple d'acheter du neuf
- Ce n'est pas pratique (transport), loin de chez moi
- Autre

## Question 2.B.3 :

Est-ce qu'il y a une autre raison ? [choix unique]

- Je ne sais pas où acheter d'occasion
- Je n'ai pas confiance dans les produits (sur l'état, la durée de vie...)
- Je ne pense pas être la clientèle ciblée par les recycleries et les acteurs caritatifs
- Je ne suis pas sûr de trouver les produits ou les services (taille, modèle, niveau de personnalisation...) que je recherche
- Je trouve plus simple d'acheter du neuf
- Ce n'est pas pratique (transport), loin de chez moi
- Autre

### Question 3 :

Aujourd'hui, lorsque l'un de vos appareils ou objets tombe en panne ou est abimé, votre première réaction est de... [choix unique]

→ Chercher à le faire réparer

→ Chercher à le réparer vous-même

→ Ne pas chercher à le (faire) réparer

## Les questions relatives à la réparation

→ Si « chercher à le faire réparer » / « vous-même »

### Question 3.A.2 :

Quels types d'objets en priorité ? [choix unique]

- Appareils électroménagers
- Meubles, mobiliers
- Vélo
- Vêtements, chaussures...
- Jeux, jouets, puériculture
- Vaisselle, bibelots, décoration
- Livres, disques...
- Informatique, multimédia
- Autre

### Question 3.A.3 :

Lorsque vous réparez vous-même, vous le faites... [choix unique]

- Chez vous ou vos proches et/ou avec proches
- Dans des espaces collectifs dédiés (fablab, repair café...)
- Autre

## Les questions relatives à la réparation

→ Si « chercher à le faire réparer » / « vous-même »

### Question 3.A.4 :

Qu'est-ce qui cependant peut parfois vous limiter à recourir à la réparation ?

[choix unique]

- Je préfère racheter certains équipements/objets (plus récents...)
- Je trouve cela plus simple d'en acheter des nouveaux (rapidité...)
- Je ne vois pas d'avantage au niveau du prix par rapport à en racheter un/des nouveaux
- Je ne saurais pas où aller pour les faire réparer
- Je souhaiterais les réparer moi-même mais je n'ai pas les compétences et/ou le matériel pour réparer
- Il n'est plus possible de les faire réparer (disponibilité des pièces détachées...)
- Rien, je répare ou fais réparer tous mes équipements / objets cassés ou abimés
- Autre

## Les questions relatives à la réparation

→ Si « ne pas chercher à faire réparer »

### Question 3.B.2 :

Quelle est votre principale raison pour ne pas le faire réparer ? [choix unique]

- Je préfère en acheter un nouveau (plus récent, meilleure performance...)
- Je trouve cela plus simple d'en acheter un nouveau (rapidité...)
- Je ne vois pas d'avantage au niveau du prix par rapport à en racheter un nouveau
- Je ne saurais pas où aller pour le faire réparer
- Je souhaiterais le réparer moi-même mais je n'ai pas les compétences et/ou le matériel pour réparer
- Il n'est plus possible de le faire réparer (disponibilité des pièces détachées...)
- Autre

### Question 3.B.3 :

Est-ce qu'il y a une autre raison ? [choix unique]

- Je préfère en acheter un nouveau (plus récent, meilleure performance...)
- Je trouve cela plus simple d'en acheter un nouveau (rapidité...)
- Je ne vois pas d'avantage au niveau du prix par rapport à en racheter un nouveau
- Je ne saurais pas où aller pour le faire réparer
- Je souhaiterais le réparer moi-même mais je n'ai pas les compétences et/ou le matériel pour réparer
- Il n'est plus possible de le faire réparer (disponibilité des pièces détachées...)
- Autre

Question 4 :

Avez-vous déjà considéré des offres alternatives à l'achat (neuf ou d'occasion) comme la location, l'échange... ? [choix unique]

→ Je le fais déjà (location, troc, échange...)

→ Je ne les utilise pas encore mais ça m'intéresse

→ Je ne l'envisage pas

## Les questions relatives aux alternatives à l'achat

→ Si « pas encore mais ça m'intéresse »

### Question 4.A.2 :

Quelle est la principale raison qui vous a empêché de le faire jusqu'à maintenant ? [choix unique]

- Je ne sais pas où aller et/ou je manque d'informations
- Je sais où aller mais je n'ai jamais osé ou pris le temps de le faire
- Je n'ai pas trouvé d'offre qui corresponde à mes besoins
- Je ne suis pas certain d'être la clientèle ciblée par ces services
- Autre

# Les questions relatives aux alternatives à l'achat

→ Si « ne l'envisage pas »

## Question 4.B.2 :

Pour quelle raison principale ne l'envisagez-vous pas ? [choix unique]

- Je manque d'informations et/ou je ne sais pas où aller
- Je n'ai pas confiance dans les produits et/ou ce type de services
- Je trouve plus simple et/ou plus pratique d'acheter
- Je n'en vois pas les avantages ni les bénéfices
- Je ne dispose pas des compétences
- Autre

## Question 4.B.3 :

Est-ce qu'il y a une autre raison ? [choix unique]

- Je manque d'informations et/ou je ne sais pas où aller
- Je n'ai pas confiance dans les produits et/ou ce type de services
- Je trouve plus simple et/ou plus pratique d'acheter
- Je n'en vois pas les avantages ni les bénéfices
- Je ne dispose pas des compétences
- Autre

Question 5 :

Où habitez-vous ? [choix unique]

→ Commune ou quartier 1

→ Commune ou quartier 4

→ Commune ou quartier 2

→ Commune ou quartier 5

→ Commune ou quartier 3

→ Commune ou quartier « n »

**Merci à la Ville de Vernier, à la Manufacture Collaborative  
et aux acteurs genevois de l'économie circulaire  
pour leur précieuse contribution à la réalisation de ce guide.**

**Chaque matière mérite une seconde vie.  
Agissons pour l'économie circulaire !**

En partenariat avec

